

FEETS

Syndicat Force Ouvrière

**Instance de Concertation Régionale
Bretagne
séance du 7 février 2017**

*Cette instance permet de faire le point sur le fonctionnement des services au niveau de la région, et surtout sur les **évolutions en termes d'organisation des services**.*

Même si notre région est (encore à ce jour) épargnée par les fusions de régions nous devons malgré tout subir d'incessantes réorganisations et la baisse continue des effectifs.

*En ce sens, **Force Ouvrière** a effectué la déclaration que vous trouverez à la fin de ce bref compte rendu.*

Le DREAL, président de séance de cette ICR a répondu à notre déclaration en nous assurant qu'il fera remonter nos propos, craintes et revendications aux interlocuteurs ministériels et représentants de l'État en région. Il confirme que le pouvoir des préfets augmente, et précise que dans un récent « sondage » (du Sénat) les collectivités demandent à ce que ces pouvoirs augmentent encore !

*Le président déclare qu'il partage avec les services notre souhait **légitime** de stabilisation (des missions, périmètre et effectifs) mais précise qu'il ne peut préjuger de ce que sera la réalité... en ajoutant qu'en période de réduction des moyens c'est même simplement impossible ! Au final il convient qu'il s'agit là de choix politiques... que les administrations doivent mettre en œuvre.*

Parlant de Politique, fidèle à son indépendance **FO ne donne jamais de consigne de vote**. Ce principe sera bien évidemment respecté pour les prochaines échéances électorales.

Par contre vos représentants FO vous encouragent à lire en détail les programmes des différents candidats à l'Élection présidentielle par exemple...

En attendant, élections ou non, nous continuons à œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et de vie et pour un service public Républicain, seul bien commun de l'ensemble des citoyens, doté des moyens lui permettant d'assurer correctement ses missions.

Pas de période de réserve pour revendiquer... et la prochaine mobilisation nationale est fixée au 7 mars. Venez revendiquer avec nous, la FGF, la FEETS soutiennent cette journée de mobilisation FO. Des bus partiront de Bretagne pour Paris. Réservez votre place auprès des Unions Départementales Force Ouvrière.

-0-0-0-

Principaux sujets abordés lors de cette ICR :

- [Approbation du PV de la dernière séance](#) : Approuvé

- [Consignes d'harmonisation sur passages en C en B et B et A \(promotions\):](#)

Cette question fait suite à notre demande (insistante) lors de la précédente ICR. Comme il s'y était engagé, le DREAL a sollicité ses collègues directeurs sur leur avis sur la question du transfert des PV des réunions des différentes directions. La posture commune qui ressort du CODEADD est que chaque directeur est habilité à communiquer sur la base des listes, mais pas à transmettre aux représentants syndicaux les listes remontées ou les PV !

Nous continuons de penser que ce blocage de la transmission des propositions de l'administration est en totale contradiction avec la transparence tant prônée. Étrange non ?

Pour cet exercice l'harmonisateur dit avoir fait appliqué la circulaire mais avec le même système de critères que les années précédentes . Les 5 dernières années ne seraient pas la seule période de référence, il y a aussi le reste de la carrière qu'il conviendrait de mettre en avant. Le DDTM adjoint 35 n'avait pas l'air d'accord... nous verrons sans doute bientôt pourquoi en découvrant les agents que cette direction proposera à la promotion... et pourrons voir si la diversité des profils aura été la règle dans tous les services !

- [Consignes d'harmonisation pour le classement des postes par groupe de fonctions \(RIFSEEP\) ;](#)

En posant cette question, nous souhaitons nous assurer que le classement sera équitable entre les services (le même positionnement donne le même groupe).

Info : LES POURCENTAGES de postes surclassés, type "chargés de mission à enjeux") SONT INDICATIFS et le président de séance affirme qu'on NE TORDRA PAS LES ORGANISATIONS DE TRAVAIL POUR Y COLLER.

Si l'exercice est annoncé relativement simple pour les catégories A/A+ et C, il semble que pour les B, il y ait matière à travailler !

Vous pouvez compter sur vos représentants FO pour être particulièrement vigilants sur le respect de cet engagement à l'occasion de la présentation des cotations qui sera faite dans chacune de nos administrations.

Pour autant, nous nous inquiétons des différences de cotation pour des postes similaires en fonction des ministères de gestion des agents... car l'exercice d'harmonisation sera ministériel... et oui dans le cas d'une harmonisation interministérielle FO aurait évidemment exiger d'harmoniser à la hausse en calant au minimum sur le régime indemnitaire le plus favorable or le but du RIFSEEP est de faire des économies sur le dos des agents, pas de revaloriser nos régimes indemnitaires !

Pour les collègues MAAF, décroisés, il est annoncé qu'il n'y aura pas d'incidence puisque leur régime indemnitaire est garanti.

- [Retour sur la notification régionales des effectifs 2017 :](#)

Comme nous pouvions le craindre au final cette année encore il y aura une baisse des effectifs dans notre zone de gouvernance... il faudra encore attendre pour connaître l'exacte étendue de ces suppressions d'ETP... Comme toujours nous n'aurons pas de suppression brutale, mais nous allons encore augmenter un « sur effectif » (bien théorique quand on connaît la réalité des services) et c'est à l'occasion des départs en

mutation ou retraite que l'administration pourra ainsi « récupérer » ces postes pour coller au mieux aux cibles en ETP fixées par les comptaibles de Bercy, de la fonction publique et de notre ministère!

Le calendrier de notification est le suivant :

La notification 2017 est reçue. Un pré-CAR se tient le 9 février. Le CAR est programmé le 7 mars. Après cette réunion le DREAL connaîtra les ETP cibles compte tenu de l'éventuelle répartition de la « réserve ».

Le président précise que l'effort de répartition de la baisse "deux tiers (région)- un tiers (départements)" doit être apprécié en pourcentage et non en volume.

- **Repyramidage en fonction du plan de requalification :**

Rien de connu pour le B vers A. Pour le B vers C, un questionnaire est en cours pour envisager de modifier le pyramidage des dotations en fonction des résultats du plan 2016. Pour le plan 2017, ça pourrait être intégré dans les cibles 2018.

- **Décroisement des postes entre Ministères (MAAF/MEEM et MEEM/MI)**

Il s'agit de la 3ème et dernière phase.

Vigilance, il faut accompagner les agents. Nous demandons aussi un comparatif précis entre les situations (droits sociaux, colonies de vacances...)

Une rencontre DREAL/DRH doit avoir lieu pour confirmer la demande du MI de transfert des agents MEEM vers MI (sur missions SCR). 630 ETP, mais bien plus d'agents concernés on en annonce 830 !

Pour FO, cela va imposer la même vigilance que MAAF/MEEM, la reprise de nombreuses fiches de poste, et il n'est pas impossible que certains préfets souhaitent récupérer ces missions/effectifs directement sous leur aile.

Beaucoup d'inconnu à ce stade. On a l'impression d'une décision prise sur un coin de table, mal voir non préparée, sans mesurer les conséquences sur les services et encore moins sur les agents !

- **Les maisons de l'Etat en Bretagne**

Le président précise que les Maisons de l'État ne sont pas « une mauvaise chose » pour la gestion matérielle (car mutualisée) et que cette réponse permet à des agents de rester travailler « sur place ». Il indique qu'il n'y a pas de stratégie régionale dans le domaine. Les maisons de l'Etat sont sous l'impulsion directe des préfets de départements chacun avec leur logique propre.

Nous préférons nous abstenir de tout commentaire sur ce sujet... car à ce rythme on va bientôt finir par remplacer toute la fonction publique, par exemple, par un facteur qui saura tout sur tout grâce à une super tablette connectée... ou un guichet chez l'épicier ! Et certains osent trouver ça moderne et même mieux pour l'usager...

- **Délégation de la compétence "Animation de la politique de l'eau" au Conseil Régional :**

Directement lié à un amendement Breton à la loi NOTRe, le CR s'est logiquement empressé de s'investir dans ce domaine. Pour le Président c'est une reconnaissance de son investissement (animateurs) mais cela ne retirerait rien à l'action des services de l'État (notamment DDTM). Cela permettrait même d'intensifier les échanges...

- [Création de l'AFB et impact sur les missions et effectifs Biodiversité, Patrimoine naturel...](#)

A ce stade il n'y aurait pas d'impact. Le président rappelle que le SG du Ministère (Mr Rol-Tanguy) avait assuré qu'il y aurait 0 ETP transféré des SD vers l'AFB... [NDLR Faut-il le croire naïvement ?] Mais il a eu l'honnêteté de préciser qu'il ne savait pas comment cela pourrait évoluer demain.

En tout cas, nous constatons que cette année le BOP 113 prend une claque ! La réponse officielle est que cette baisse importante d'effectif n'a rien à voir avec la création de l'AFB ! Circulez, y'a rien à voir..

- [Projet SCOOP en DIR-O](#)

Rapide présentation de ce projet de DIRO qui est impliquée dans la recherche sur l'évolution des technologies d'information embarquée en liaison avec la route... communicante. Les agents d'exploitation sont partie prenante et devraient à terme être informés en direct (par la route ou les usagers) des conditions de circulation, des besoins en intervention. Comme pour les communications radio, l'objectif de la DIR-O est de maintenir dans ce développement et ensuite l'exploitation, une réelle autonomie en moyens.

- [Le télétravail](#)

Plusieurs textes de référence, chaque service définit les conditions de mise en œuvre sur la base de la circulaire qui le concerne.

- [Médecine de prévention](#)

Les médecins 22 et 29 partiront à la retraite en 2018. Les services présents dans le 56 ont désormais une convention avec le CDG56, et ça coûte environ un forfait de 40000 euros par an !

FO revendique une meilleure attractivité en rémunération/déroulement de carrière pour que le ministère puisse recruter des Médecins du travail... il ne faut pas chercher d'autres causes à la difficulté actuelle de recrutement.

Les manipulations liées à la loi travail permettant d'espacer encore plus les visites obligatoires ne sont pas dans l'intérêt des agents... bien au contraire, au lieu de tenter de cacher les effets du manque de médecin il serait sage et responsable que nos décideurs politiques s'attaquent à la cause de ce manque...

Vos représentants FO

ICR Bretagne :

Olivier BARBETTE (DIRO)

Gilles BELTRAMINO (DREAL)

Cédric PEINTURIER (DDTM 35)

Jean-François LE GUILLARD (DDTM 22)

Patrick CHOPIN (DREAL)

Michel PENAUD (DDTM29)

Un problème au travail ?

Une question ?

Un complément d'information ?

Ou juste l'envie de faire avancer les choses...

N'hésitez pas à nous à nous contacter :

Patrick CHOPIN

permanent syndical de la FEETS-FO

présent en DREAL à l'Armorique (bureau 2046 poste 45.45)

est à votre disposition avec ou sans rendez vous.

fo.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr



**Déclaration Force Ouvrière
Instance de Concertation Régionale
Bretagne
07 février 2017**

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Depuis 2006, la LOLF, les prémices de la RGPP, jusqu'au lancement de la réforme territoriale en passant par la modernisation de l'action publique, **FORCE OUVRIERE n'a cessé de porter sa vision et ses alertes pour la défense du service public républicain.**

Force Ouvrière dénonce la réforme territoriale telle que conduite depuis 2014 :

- Une réforme néfaste menée sans discernement, sans encadrement national et sans vision à long terme des services de l'État sur l'ensemble du territoire de la République,
- une réforme qui induit une disparité dans l'organisation des services de l'État, d'une région à l'autre, privant les ministères de toute vision globale de la façon dont sont conduites les politiques publiques, et préfigurant une interministérialité des directions régionales,
- une réforme prise comme motif pour donner une délégation de pouvoir exorbitante aux préfets pour définir et mettre en œuvre des priorités chacun au niveau de "son" territoire, et ce sans aucun dispositif de contrôle ou rendu-compte,

A ces réformes s'ajoutent celles détournées par l'intérêt de lobbys, comme aujourd'hui l'AFB, pour ce qui concerne le MEEM et ses établissements publics « environnement ». **Force Ouvrière** dénonce l'incohérence du périmètre de l'AFB du fait de la non intégration de l'ONCFS, et **revendique le maintien des compétences et des effectifs biodiversité** en DREAL.

.../...

Le concret de ces réformes ? Dans nos services, les agents subissent les réorganisations, les nouvelles organisations, les fusions de services, de pôles, de bureaux, la redistribution de missions, les suppressions de postes, la redistribution de tâches, voire les suppressions de missions... et chacun redoute déjà la prochaine étape !

Force est de constater que **si la perte de repères est palpable, l'accompagnement est quant à lui bien léger** : Découverte des suppressions ou transferts de postes en dernière minute, mobilité imposée de fait, découverte de sa mise en détachement (non demandé) vers un autre ministère en rentrant de congés... les exemples sont nombreux.

Bref, charte de management ou non, formations spécifiques pour les encadrants ou non, sur le terrain les agents subissent. FO dénonce de pseudos tête à tête d'information qui se vivent comme une séance de persuasion pour aider des agents à prendre la décision de postuler ailleurs... drôle de management !

FO réaffirme que la plus efficace **prévention des risques psychosociaux** est la suppression des risques à la source et non pas la mise en place de protections "après coup". Cela passe donc en premier lieu par une volonté politique de stabiliser le contexte institutionnel, organisationnel, les missions et les effectifs des services. Notons que le manque de moyens de la **médecine de prévention** est par ailleurs un facteur aggravant tant il devient difficile pour un agent de rencontrer aisément un professionnel de santé.

Au final ces quelques exemples confirment la position de FO qui affirme haut et fort qu'aborder la réforme de l'État par le petit bout de la lorgnette de l'économie (supposée mais jamais démontrée !) est stupide et suicidaire !

Nous comptons sur vous pour faire remonter ces éléments de bilan auprès des responsables du ministère et des représentants de l'État dans notre région.

